

GARANTIE LIMITÉE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022

CBC (Europe) GmbH garantit que les produits référencés, lorsqu'ils sont achetés neufs, sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication. CBC, à sa discrétion, réparera ou remplacera tout équipement présentant de tels défauts pendant la période mentionnée ci-dessous à compter de la date d'achat par l'acheteur initial.

PRODUITS IP	PÉRIODE DE GARANTIE
Caméras IP PixelPro	36 mois
Caméras IP Genstar	24 mois
Caméras thermiques - Fixe/Pan-Tilt	24 mois / 12 mois
Dômes PTZ IP (moteur)	24 mois (12 mois)
Caméras IP spécialisées	36 mois
NVR embarqués PixelMaster	36 mois (6 mois sur le disque dur)
NVR embarqués Genstar	24 mois (6 mois sur le disque dur)
Serveurs NVR	12 mois
Accessoires	36 mois
PRODUITS ANALOGIQUES	PÉRIODE DE GARANTIE
Caméras AHD Genstar	24 mois
Caméras en boîte	36 mois
Caméras analogiques spécialisées	36 mois
Dômes PTZ analogiques (moteur)	36 mois (12 mois)
DigiMaster DVR	36 mois (6 mois sur le disque dur)
Genstar DVR	24 mois (6 mois sur le disque dur)
Accessoires	36 mois
AUTRES PRODUITS	PÉRIODE DE GARANTIE
Objectif de vision industrielle	36 mois
Série de objectif de vision industrielle "LensConnect"	24 mois
Objectif de sécurité	36 mois
Accessoire pour objectif	36 mois
Moniteurs	36 mois
Alimentations électriques	36 mois
Raytec Illuminateurs IR	60 mois

Cette garantie couvre les produits qui ont été correctement installés et utilisés. Elle ne couvre pas les dommages survenus pendant l'expédition ou les défaillances résultant d'une modification, d'un accident, d'une mauvaise utilisation, d'un abus ou d'une installation défectueuse. CBC ne donne aucune autre garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation. En aucun cas, CBC ne sera responsable des dommages accessoires ou indirects, y compris les dommages causés à tout produit. Si vous avez des questions sur cette garantie ou si vous avez besoin de précisions sur un produit spécifique, veuillez nous contacter.